

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
CDRE - Centre de Documentation et de Recherches  
Européennes

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :

Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022**  
VAGUE B

Rapport publié le 16/11/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup>:

M. Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup>:

M. Stéphane Manson, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées de ce document sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

**Nom de l'unité :**

Centre de Documentation et de Recherches européennes

**Acronyme de l'unité :**

CDRE

**Label et N° actuels :**

3004

**ID RNSR :**

199914321A

**Type de demande :**

Renouvellement à l'identique

**Nom du directeur (2020-2021) :**

M. Henri Labayle

**Nom du porteur de projet (2021-2025) :**

Mme Géraldine Bachoué Pedrouzo

**Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :**

Quatre thèmes :

- Espace de Liberté, Sécurité et Justice
- Intégration européenne
- Droits fondamentaux
- Coopération transfrontalière

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :**

M. Stéphane Manson, Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ

**Experts :**

M. Didier Blanc, Université Toulouse 1 Capitole - UT1

M. Mathieu Doat, Université de Perpignan via Donitia - UPVD

M. Stéphane Manson, Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ

Mme Alexandra Mendoza-Caminade, Université Toulouse 1 Capitole - UT1

Mme Frédérique Poirot, CNRS Dijon

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Catherine Marie

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

Mme Isabelle Baraille, Université Pau et Pays de l'Adour - UPPA

M. Philippe Zavoli, Études européennes et internationales - EEI

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre de documentation et de recherche européennes (CDRE) a été créé en 1989 par le Pr. Henri Labayle. Il est rattaché à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et constitue au sein de l'établissement, depuis sa création, la seule unité de recherche spécialisée dans l'étude juridique (mais aussi, dans une moindre mesure, politique, économique et sociale) du processus d'intégration européenne et des questions transfrontalières. Il dispose, depuis les années 1990, du statut de Centre de documentation européenne, délivré par la Commission européenne. Le CDRE est localisé à Bayonne (l'un des campus de l'UPPA). Il est intégré au Collège Etudes Européennes et Internationales, sis sur le même campus, qui constitue l'une des composantes de l'UPPA.

### ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Les thèmes de recherche du CDRE sont au nombre de quatre : Espace de Liberté, Sécurité et Justice ; Intégration européenne ; Droits fondamentaux ; Coopération transfrontalière. Ils s'insèrent dans l'un des axes scientifiques de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour : champ « *Justice et territoires* ».

### NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

SHS 2\_1 Droit

Domaine principal : 7 - Sciences humaines et sociales

Secteurs disciplinaires : Droit public et droit privé

### DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Henri Labayle (2020-2021)

Mme Géraldine Bachoué-Pedrouzo (2021-2025)

### EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Personnels en activité	Nombre au 01/06/2020	Nombre au 01/01/2022
Professeurs et assimilés	2	1
Maîtres de conférences et assimilés	9	9
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	3	2
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>14</b>	<b>12</b>
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	1	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	0	
Doctorants	12	
Autres personnels non titulaires		
<b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>13</b>	
<b>Total personnels</b>	<b>27</b>	<b>0</b>

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le CDRE est une unité de recherche reconnue, tant sur le plan national qu'à l'échelon européen. La production scientifique des membres de l'unité est continue et de qualité. Articles et chroniques (près de 80 articles au cours de la période évaluée) paraissent au sein des revues les plus prestigieuses en droit de l'Union européenne (Revue du droit de l'Union européenne ; Revue des affaires européennes ; Revue de l'Union européenne). Les ouvrages (une dizaine sur la période évaluée) et chapitres d'ouvrages (40) sont publiés par des éditeurs réputés (Bruylant-Larcier ; Dalloz ; Pedone). Le CDRE bénéficie depuis trois décennies d'un fort rayonnement scientifique dans la thématique de *l'espace de liberté, sécurité et justice*. Cet axe de recherche, emblématique pour le CDRE, se distingue particulièrement des trois autres axes, notamment sur la période évaluée (30 chapitres d'ouvrages ; 15 invitations à des colloques). La reconnaissance dont l'unité est l'objet lui vaut d'occuper un positionnement central au sein des réseaux de recherche auxquels elle participe, dont elle a fréquemment initié la constitution (GDR CNRS jusqu'en 2018 ; Réseau Europe Droit et Administration publique – EDAP- universités de Nouvelle-Aquitaine ; Réseau transfrontalier avec les universités du Pays basque et de Navarre ; Centre Lascaux sur les transitions).

Le CDRE a su consolider de fécondes interactions avec les collectivités territoriales (Communauté d'agglomération du Pays basque, Région Nouvelle-Aquitaine) ainsi qu'avec les institutions européennes (le CDRE est reconnu par la Commission européenne comme centre de documentation européenne et comme Centre d'excellence Jean-Monnet). Les liens ainsi tissés lui offrent aujourd'hui un soutien matériel, financier et institutionnel sans lequel l'horizon de son développement serait probablement restreint, voire compromis (la Communauté d'agglomération du Pays basque finance environ 50% des doctorants du CDRE ainsi que la plupart des manifestations scientifiques organisées par l'unité).

Les dimensions réduites de l'unité (un professeur des universités ; neuf maîtres de conférences ; deux personnels d'appui à la recherche ; 12 doctorants) permettent un fonctionnement fluide et collectif. Il mériterait néanmoins, à moyen terme, d'être formalisé et précisé par des statuts formellement renouvelés, notamment quant au processus de décision, ainsi qu'à l'égard de la place réservée aux personnels d'appui à la recherche et aux doctorants. L'encadrement de ces derniers, parfaitement effectif, gagnerait également à un surcroît de formalisation et d'institutionnalisation.

Le projet présenté par l'unité pour la période 2021-2026 apparaît réaliste et raisonnable : le maintien d'une spécialité principalement orientée vers les thématiques qui font sa force et son identité (« l'espace de liberté, sécurité et justice », ainsi que « l'intégration »), allié à la continuité de la participation du CDRE à des réseaux de recherche très actifs, sont de nature à assurer la pérennité de son rayonnement scientifique. Ces axes stratégiques, ainsi que la vitalité scientifique de ses membres, permettront sans aucun doute au CDRE de relever le défi collectif auquel il est aujourd'hui confronté : le départ en retraite de son fondateur, auquel l'unité doit beaucoup de sa notoriété et de sa visibilité.

Deux paramètres appellent néanmoins le soutien impératif de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ; soutien sans lequel les perspectives de développement, voire de survie de l'unité, pourraient être fortement compromises. D'une part, la faiblesse récurrente de ses effectifs (un professeur des universités et neuf maîtres de conférences), accentuée par le départ – au cours de la période évaluée – de trois professeurs des universités, fragilise considérablement l'unité. L'UPPA en a parfaitement compris les enjeux, puisqu'elle annonce enfin le remplacement, par des emplois équivalents des deux postes de professeurs laissés vacants à la suite de départs à la retraite.

D'autre part, sur un plan institutionnel, le CDRE se situe aujourd'hui à la croisée des chemins. Diverses possibilités, tour à tour soutenues par l'UPPA, s'ouvrent à lui : l'intégration à l'Institut fédératif sur les transitions juridiques (IFTJ), ou/et le regroupement de trois unités (CDRE, LIREM et IKER) sous l'égide du Collège d'études européennes et internationales à Bayonne, autour de la thématique de la frontière. À ces deux configurations institutionnellement intégrées, s'ajoute la solution d'une simple coopération renforcée avec ces autres unités.

Le CDRE est aujourd'hui au travail, ainsi qu'en témoignent la qualité et la quantité de sa production scientifique. Il a, avant tout, besoin de temps et de sérénité pour évaluer, délibérer et identifier au mieux la configuration la plus conforme à ses intérêts, en compatibilité avec les priorités affichées par l'université.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)